



Garde des enfants par la nouvelle épouse

Par **nightycat**, le **08/04/2011** à **12:38**

Bonjour, rnrnl'ex de mon mari veut que je garde ses enfants pendant les déplacements de travail de mon mari. rnje ne suis pas contre cette idée mais la dernière fois que je les ai gardé une journée sans mon mari elle m'a accusée de pédophilie sans fondement. depuis je refuse de les garder seule. j'ai peur de me retrouver en prison pour quelque chose que je n'ai pas fait. rnrnSuis-je obligée de garder les petites en l'absence de mon mari ou puis-je refuser sans etre poursuivie par la loi?

Par **mimi493**, le **08/04/2011** à **14:13**

Vous avez, évidemment, le droit de refuser. C'est au père de se débrouiller